Image not found or type unknown

Valeur documents pour réglement succession

Par **rehad**, le **10/08/2016** à **14:27**

BONJOUR marque de politesse [smile4]
A la suite d'un différent avec ma mère qui remonte a plus de trente ans cette dernière avait fait établir un protocole d'accord et une lettre sur laquelle elle me cédait en bien propre une certaine somme, je n'ai qu'une copie de la lettre et du protocole à l'époque envoyé par son avocat, ces deux documents portent la même date, je pense que l'avocat avait du aider à libeller cela.

Cela a t-il une valeur? , cette dernière étant décédée et nous sommes en pleine succession.

Merci pour votre aide

rehad

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés